



EXAIR A-HR-20®

PUISSANT NEUTRALISANT D'ODEURS

Traitement de surface de très longue durée - Efficacité de 4 à 6 semaines

FINALITES

Exair A-HR-20® est spécialement étudié pour la neutralisation des nuisances olfactives importantes résultant de la dégradation des matières organiques (urines, matières fécales, déchets organiques), du confinement humain et animal ainsi que de la dégradation des graisses animales et végétales.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Exair A-HR-20® est un puissant agent inhibiteur d'odeurs issu d'un mélange partiellement polymérisé d'essences végétales naturelles et / ou de synthèse, biologiquement hydro-solubilisées.

Appliqué sur des surfaces verticales, **Exair A-HR-20®** s'y fixe et ne libère ses principes actifs au contact de l'air que lentement, assurant ainsi une neutralisation totale et durable.

Exair A-HR-20® possède une signature olfactive à connotation hespéridé (notes d'agrumes).

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Tous les produits Biothys, dont Exair A-HR-20®, sont bien en-deçà des normes environnementales autorisées par l'Europe, cela fait partie de la philosophie de Saphonyx et Biothys.

APPLICATIONS

Exair A-HR-20® est conseillé pour le traitement des locaux de stockage de déchets, poubelles, locaux poubelles, conteneurs à déchets, toilettes publiques, urinoirs sauvages, élevages, avaloirs, vestiaires, hôtellerie, restauration...



EXAIR A-HR-20®

DOSE D'EMPLOI

Après avoir été préalablement agité, **Exair A-HR-20®** s'utilise non-dilué en traitement de surface par pulvérisation à l'aide d'un appareil à pression préalable (type horticole) et / ou d'un vaporisateur à gâchette. **Exair A-HR-20®** s'applique sur les surfaces périphériques de nuisances olfactives ou directement sur la source de celle-ci en pellicule fine.

La consommation d'**Exair A-HR-20®** dépend de l'importance des surfaces à traiter, de l'intensité et du renouvellement des nuisances olfactives ainsi que de la porosité des supports et des conditions de température. Un test peut être réalisé au préalable par nos soins afin de garantir un résultat optimal.

- Traitements légers : 1 – 3 pulvérisations par m² à 30 cm de la surface à traiter.
- Traitements difficiles : 3 – 6 pulvérisations par m² à 15 cm de la surface à traiter.

Précautions d'usage

Lors de la manipulation de la gamme EXAIR®, il est conseillé de porter des gants de protection en latex. Eviter le contact avec les yeux.

Conseils de stockage

Un an dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et à température inférieure à 25°C.
Trois mois dans les conditions d'exploitation.

Conditionnements

- Flacon spray : 1 L (carton de 6 flacons)
- Bidons : 5 L (carton de 2 bidons)
- Fûts : 30 – 60 – 200 L
- Palette conteneur : 1000 L

